



Numéro 134 Janvier 2016

Enquête info :
Enquête annuelle sur les exploitations forestières en 2014

Une récolte globalement plus élevée en Île-de-France qu'en France avec une croissance du bois d'énergie trois fois plus forte.

En 2014, 341 700 m³ de bois ont été récoltés en Île-de-France, un volume global en hausse par rapport à 2013 (+9,7%). Le volume de bois récolté entre 2013 et 2014 a augmenté dans toutes les catégories de bois :

- Bois d'œuvre : +4,4%
- Bois d'industrie : +11,6%
- Bois d'énergie : +12%

Avec 197 600 m³ récoltés, les bois d'énergie représente plus de la moitié de la production totale de bois en Île-de-France.

60% de la récolte totale de bois est effectuée par des entreprises extérieures à la région.

Au niveau national, la récolte de bois s'élève à 37,7 millions de m³ en 2014, une production en hausse de 5,1% par rapport à 2013 :

- Bois d'œuvre : +4,4%
- Bois d'industrie : +6,9%
- Bois d'énergie : +4,4%.

La moitié de la récolte de bois est constituée de bois d'œuvre. La quantité de bois d'énergie récoltée augmente significativement et atteint 7,2 millions de mètres cubes en 2014, un niveau jamais atteint par le passé.

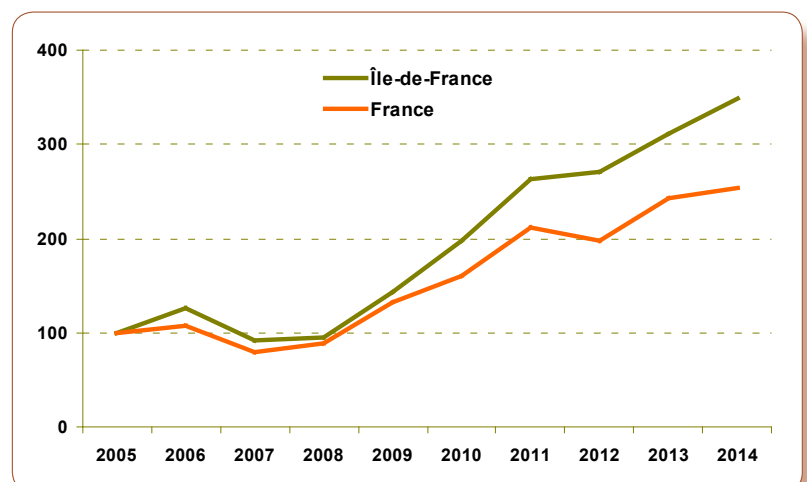
2,5 millions de m³ de grumes, soit 7% de la production totale, ont été exportés en 2014.

Une production de bois d'énergie multipliée par 3.5 au cours de ces dix dernières années.

Compte tenu, d'une part du gisement que représentent les massifs forestiers franciliens et d'autre part, des politiques incitatives du « Fonds chaleur » qui encouragent la demande en bois énergie « plaquettes » à destination des installations de chauffage collectives, la progression de la récolte de bois énergie est globalement plus forte en Île-de-France qu'en France (respectivement +12% et +4,4%). La quantité de bois d'énergie récoltée en Île-de-France correspond à 2,7% de la production nationale.

La récolte est réalisée par une cinquantaine d'entreprises. Le bois d'énergie récolté se présente principalement sous forme de plaquettes (48% du volume) et de bûches de deux mètres ou moins (42% du volume). L'autoconsommation et les circuits hors filière forestière ne sont pas comptabilisés. En Île-de-France, 56 500 m³ de bois d'énergie ont été récoltés en 2005. En 2014, cette même récolte s'élève à 197 600 m³.

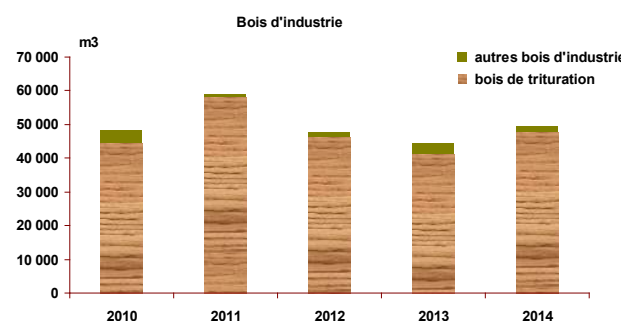
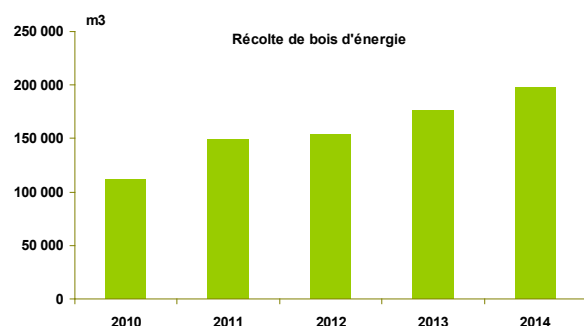
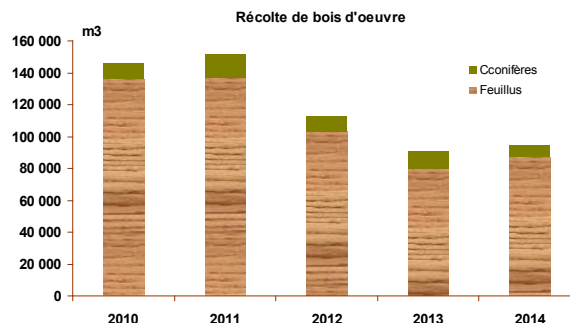
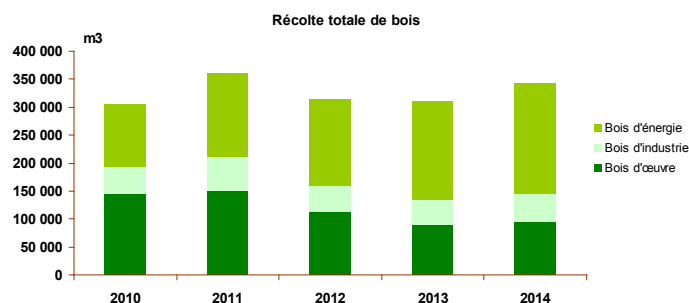
Bois d'énergie récolté



Indice base 100 en 2005.

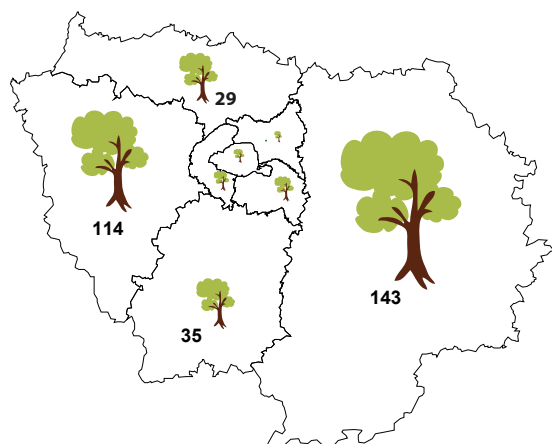
Source : enquête annuelle de branche 2014, exploitation forestière.

Après 2 années de recul, des récoltes en hausse en Île-de-France en 2014 quelle que soit la catégorie de bois.



Source : enquête annuelle de branche 2014 : «Exploitation forestière»

La Seine-et-Marne et les Yvelines couvrent les 3/4 de la production francillienne



Unité : millier de m³ récoltés.

DÉFINITIONS

- **Une branche (ou branche d'activité)** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises ayant une même activité principale.
- **Bois d'œuvre** : Bois destiné à être scié ou débité pour être utilisé en fabrication, construction ou rénovation.
- **Bois d'industrie** : Bois provenant des arbres prélevés dans les coupes d'éclaircies ou d'amélioration, ainsi que des sous-produits d'exploitation du bois d'œuvre. Il est destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (dit bois de trituration) ainsi qu'à quelques produits moins courants tels que poteaux ou bois de mines (dit autres bois d'industrie). Les chutes de scierie livrées à la trituration sont rattachées aux "produits connexes" de scierie.
- **Bois d'énergie** : Bois utilisé pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité).

N.B : Le bois de chauffage auto-consommé par les particuliers n'est pas dans le champ de l'enquête.

Pour en savoir plus : «Récolte de bois et production de sciage en 2014».